

DISCOURS DE DIDIER MARIE
Président du Département de Seine-Maritime
Sur la situation des enfants en voie d'expulsion
10 octobre 2006

Depuis quelques semaines, plusieurs d'entre nous sont saisis, par des associations ou des familles, de la situation d'enfants scolarisés dans les écoles et collèges de notre Département et susceptibles d'être expulsés de notre pays.

340 adultes et des centaines d'enfants sont concernés en Seine-Maritime. Le Gouvernement, devant cette situation humainement intolérable, a publié une circulaire le 13 juin, visant à régulariser les familles d'enfants scolarisés.

Malheureusement, le ministre annonçait quasi simultanément le nombre de dossiers qu'il consentirait à régulariser, soit 7000 sur 33 500 déposés. Au final, les préfets ont respecté la consigne. Il y a en eu 6924 !

En Seine-Maritime, sur 340 personnes, 60 dossiers ont été déclarés irrecevables, 280 examinés, 92 régularisés (soit 27%). Seules 56 familles ont été régularisées dans le cadre de cette circulaire, laissant les autres dans le désespoir et la précarité.

258 dossiers sont aujourd'hui dans l'attente d'une nouvelle instruction de la part de la préfecture. Leurs origines reflètent la physionomie de notre monde malade : Arménien, Tchétchène, Georgien, Mongolien, Ivoirien...

Je ne veux cependant pas ici entrer dans une discussion polémique sur la politique d'immigration du Gouvernement, qui, au demeurant, ne me convient pas, mais m'intéresser aux enfants concernés.

La plupart d'entre eux vivent depuis plusieurs années en France, certains n'ont quasiment connu que notre pays. Ils parlent et apprennent en français qui est leur langue. Ils jouent et étudient avec leurs camarades français.

Qu'advierait-il pour eux s'ils n'étaient pas régularisés ? Soit ils seront expulsés vers le pays de leurs parents et y seront des étrangers.

Soit non régularisés, ils seront condamnés à rester dans la clandestinité.

L'institution départementale est doublement concernée, et, c'est à ce titre que je vous saisis.

- 1- parce que nous accueillons dans les collèges du département près d'une centaine de ces jeunes, que nombre d'entre eux bénéficient de bourses et d'aides à la restauration scolaire et je vous félicite des décisions prises de longue date.
- 2- Parce que nous avons, par ailleurs, une responsabilité directe au titre de l'ASE dès lors que les parents ne peuvent plus subvenir aux besoins des enfants, et que nous accueillons, par ailleurs, 88 mineurs et jeunes majeurs isolés en attente de régularisation.

Je ne demande pas de mesures extraordinaires, simplement que le Ministre de l'Intérieur donne l'instruction au Préfet de Seine-Maritime, dans le cadre des textes qui le permettent, de régulariser l'ensemble des

familles concernées de telle sorte que ces enfants ne soient pas arrachés à leurs écoles.

Le Premier Ministre, lui-même, l'a conseillé à son ministre de l'Intérieur au sujet des sans domicile de CACHAN. Je le cite : « les lois de ces pays s'appliquent. Nous pouvons les appliquer avec humanité ».

Nous nous honorerions collectivement à défendre ces enfants

- au titre du droit à l'éducation pour tous, car on ne peut pas refuser l'éducation à des enfants parce que leurs parents n'ont pas les bons papiers,
- au titre des valeurs d'humanisme qui fondent notre engagement républicains.

C'est pourquoi, je vous invite, quelque soit votre engagement politique, au nom des grandes valeurs républicaines, à venir parrainer le 21 octobre prochain à l'Hôtel du Département, l'ensemble des enfants que le Réseau Education Sans Frontières soutient pour les accompagner dans leur demande et rompre leur isolement.

J'interviendrai parallèlement auprès du Préfet pour que tous ces dossiers soient attentivement réexaminés. Il s'agit d'une grande cause, celle des enfants.

La France s'honorerait en accueillant durablement, dignement chacun de ses enfants sur son sol, leur offrant ce que nous avons de plus beau, notre héritage des lumières, notre culture et notre humanité.

Je souhaite pouvoir compter sur chacune et chacun comme ses enfants comptent sur nous. Je vous remercie.